

Bulletin d'inscription - Projet Eurogym 2026

à rendre **AVANT** le 27 Octobre 2025 par
gymclubjoc.communication@gmail.com

Nom du gymnaste : + N° de licence :

Date de naissance :

Noms des parents (si le/la gymnaste est mineur(e))

Adresse Postale :

Tél : - Adresse Mail :

Je m'engage (gymnaste majeur) ou nous nous engageons, parent(s) et gymnaste mineur(e), à accepter les conditions suivantes liées à l'organisation du voyage :

- 1.- Nous avons conscience que l'engagement de participation est ferme et irrévocable pour toute la période de préparation du voyage. En cas de résiliation de cet engagement de manière unilatérale, celle-ci n'aura d'effet que pour le futur. Les paiements fractionnés échus demeureront acquis au club et celui-ci se réserve le droit de réclamer le solde du prix du voyage en fonction des décaissements réalisés, sans préjudice des éventuels dommages et intérêts dus au club
- 2.- **La.le Gymnaste s'engage à respecter le règlement intérieur ainsi que le staff** à l'occasion de tous les entraînements, et activités organisées à l'occasion de la préparation du voyage, gala, démo.. ainsi que durant tout le séjour organisé.
- 3.- Chaque gymnaste est consciente qu'il ou elle a un rôle clé dans la démonstration qui est créée pour représenter le club à l'occasion du voyage et **s'engage formellement à être présent/e à tous les entraînements, démo et gala** précédant le voyage, (sauf voyage scolaire obligatoire ou maladie dûment établie par certificat médical). Les coaches pourront dispenser un/e gymnaste de sa présence hors ces deux cas. Les coaches doivent être prévenus le plus rapidement possible en cas d'absence.
- 4.- Le Bureau du GCJ se réserve le droit d'interrompre la participation d'un/e gymnaste **en cas d'absences répétées** qui compromettraient le bon déroulement des entraînements et la préparation du voyage OU en cas de comportement contraire au règlement intérieur. Cette hypothèse sera assimilée à une résiliation unilatérale de la part du/de la gymnaste.
- 5.- Chaque gymnaste doit être conscient/e que sa présence aux entraînements est une nécessité et s'engage à être présent avec aux cours de gymnastique auxquels il/elle est inscrit/e durant la même période.
- 6.- Le prix du voyage est précisé au moment de l'engagement initial à titre indicatif et se veut le plus proche de la réalité. La fixation définitive du prix dépend d'organismes tiers au Club et de circonstances indépendantes de sa volonté. Cependant, le prix peut être amenées à être diminué grâce aux actions de financement ainsi qu'aux subventions obtenues par le club. Le participation finale ne pourra en aucun cas justifier la résiliation de l'engagement.
- 7.- **Chaque gymnaste s'engage à participer aux activités organisées par le Club afin de diminuer le coût global** ou individuel du voyage.
- 8.- En cas de difficultés financières, le GCJ est à la disposition des parents pour établir un autre plan de paiement.

9.- Être en accord avec les tarifs GCJ Eurogym 2026 :

420€ : *Frais d'inscription (inclus : pension complète, logement, accréditation, événements, concerts, workshops, challenge, ...)

50€ : Frais de gestion FFGym

150€ : Tenue "Equipe de France"

220€ : Frais de transports aller-retour Tours > Pistoia

Afin de valider l'inscription :

Avoir participé à la première réunion d'information du vendredi 10 octobre 2025 à 20h à la maison des associations

Remplir le bulletin d'engagement et le renvoyer par mail à gymclubjoc.communication@gmail.com avant le Lundi 27 octobre 2025

Avoir donné un premier règlement de 42€ (chèque) avant le lundi 27 Octobre 2025

Avoir donné les 3 règlements par chèque : 1) 1 chèque de 42€ : encaissé le 30 octobre 2025 (acompte de 10% des frais d'inscription)

2) 1 chèque de 578€ (encaissé le 30 janvier 2026)

3) 1 chèque de 220€ (frais de transport : encaissé en Mars 2026)

Les tarifs pouvant être réduits, le GCJ s'engage à rendre le chèque 2) et 3) en échange d'un chèque avec le montant à jour.

Le calendrier d'entraînement sera communiqué dès que possible, les entraînements devront être respectés (Rappel article 3).

LES REPRÉSENTATIONS OBLIGATOIRES SERONT ANNONCÉES LE VENDREDI 10 OCTOBRE 2025 À 20H

À vos agendas !

Signature de : Monsieur et Madame.....

Parents de

Signature du/de la gymnaste